

TÉLÉPHONIE

Orange coupe le cordon pour de bon

partir du 15 novembre, l'opérateur Orange (anciennement France Télécom) arrêtera la commercialisation des lignes RTC (voir Lexique). Mais pas de panique. Si vous êtes abonné à un service de téléphonie fixe sans internet ni télévision chez Orange ou chez un autre opérateur, on ne coupera pas votre ligne. Pour Orange, c'est le début d'une phase de modernisation de ses réseaux s'étalant sur plusieurs années. L'objectif est de migrer vers la technologie IP, un standard mondial, majoritaire en France et plus adapté aux usages du numérique. Pour l'instant, seules les ouvertures de lignes sont concernées. À l'occasion d'un déménagement, si vous souhaitez seulement un abonnement téléphonique, vous disposerez forcément

de la technologie IP. À partir de 2023, toutes les lignes devront passer progressivement en IP. Ce processus pourrait prendre de 5 à 7 ans et s'achever en 2030.

Ni travaux ni hausse de prix pour le téléphone

L'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) s'inquiète du sort des consommateurs peu technophiles, en particulier les personnes âgées, qui n'auront pas anticipé la fermeture de leur ligne ou ne sauront pas utiliser le nouveau matériel. Elle craint de voir se répéter le scénario vécu pour la télévision, lors du passage à la TNT. Certains consommateurs ont alors été privés de petit écran pendant quelque temps. Le service de presse d'Orange se veut rassurant: « Le boîtier (la Livebox 3),

sera prêté gratuitement. Il n'y aura pas d'augmentation de prix, et le consommateur ne devra rien débourser. Ce ne sera pas non plus nécessaire d'entreprendre des travaux, carle boîtier se branchera sur la prise T. La qualité du son sera identique, voire meilleure, et aucune incidence n'est à craindre dans les zones où internet est moins puissant. » Une expérimentation a démarré début 2017 dans le Finistère et s'est révélée positive.

En France, il existe encore beaucoup de zones non couvertes par l'internet à haut débit. « Les solutions de maintien à domicile de personnes âgées et l'accès à la télémédecine nécessitent du haut débit. La modernisation des réseaux d'Orange est une opportunité qui va réduire la fracture digitale, même s'il est fort probable que dans les lieux très isolés ou trop éloignés du commutateur, Orange maintienne ses anciennes lignes RTC », analyse Jean-David Benichou, président de ViaDialog, société spécialisée en solutions de gestion de la relation client.

LEXIQUE ADSL : Asynchron

ADSL: Asynchronous Digital Subscriber Line ou ligne numérique d'abonné. Avec cette technologie, la téléphonie passe par le réseau internet, ce qui permet de recevoir aussi la télévision et internet (offre triple play). L'abonnement à Orange n'est pas nécessaire mais il faut une box qui sépare les signaux à renvoyer vers le téléphone, l'ordinateur et la télé. GSM: Global System for Mobile Communications ou système mondial de communications mobiles. Ce réseau de téléphonie requiert une carte SIM et un abonnement à un opérateur. À chaque génération (2G, 3G...) correspond un bond technologique.

IP: Internet Protocol. La téléphonie sur IP utilise le réseau internet. **RTC**: réseau téléphonique commuté. C'est l'offre de téléphonie historique, reposant sur le raccordement filaire au réseau de l'opérateur.

Les abonnés à un service de téléassistance devront être vigilants. « Notre matériel est compatible avec toutes les technologies (RTC, box, fibre,



dégroupage ADSL total ou partiel), mais ce n'est pas le cas de certains appareils concurrents, affirme Simon Bioteau, responsable marketing de Tunstall Vitaris. Ne cédez pas à des solutions de facilité en choisissant une box GSM, prétendument facile à installer mais moins fiable que l'ADSL ou la fibre. Et n'oubliez pas que les technologies 2G et 3G vont s'arrêter dans quelques années, il faudra alors changer à nouveau de matériel!»

En revanche, l'impact devraitêtre limité pour les alarmes. Les fabricants reconnus fournissent des équipements évolutifs fonctionnant avec des transmissions multimédias (RTC, GSM, ADSL). « L'adaptation nécessaire du système concerne un tiers de notre parc d'abonnés à une offre de télésurveillance. Dans la majorité des cas, le



Reste la question du coût induit par ces changements de matériel. « Orange fera-t-il un geste pour ses clients qui devront remplacer leur système d'alarme ou pour les copropriétés qui devront adapter les points de connexion dans les ascenseurs? », s'interroge Jean-David Benichou.

Isabelle Coune



FAUDRA-T-IL CHANGER DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE?

À partir du 15 novembre 2018, les numéros attribués lors de l'ouverture d'une nouvelle ligne commenceront, en principe, par 09. Mais vous pourrez demander à conserver votre indicatif géographique (01 pour l'Ile-de-France, 05 pour le Sud-Ouest...). Il est aussi possible que l'on vous alloue le numéro de l'ancien occupant du logement ou un nouveau. Cela dépendra de plusieurs facteurs: le délai d'emménagement, le type d'immeuble (appartement neuf ou maison ancienne)... Les règles concernant la portabilité du numéro resteront les mêmes qu'aujourd'hui. Les abonnés actuels d'Orange à une ligne RTC pourront conserver leur numéro avec un indicatif géographique (01, 02...), s'ils souscrivent une offre de téléphonie seule chez ce même opérateur.